

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 14 (1926)
Heft: 1

Artikel: Les vitraux du chœur de l'abbaye d'Hauterive
Autor: Broillet, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES VITRAUX DU CHŒUR DE L'ABBAYE D'HAUTERIVE

par HENRI BROILLET

Qui ne connaît l'église et le cloître d'Hauterive ? D'heureuses restaurations ¹ ont levé le voile qui nous cachait le passé et maintenant, nos yeux émerveillés s'étonnent de contempler tant de trésors, masqués jusqu'en 1903, par un crépissage uniformément blanc, qui avait tout envahi.

Aussi, le promeneur s'arrête-t-il volontiers à Hauterive. Et, devant ces vestiges d'autrefois, il ne pourra s'empêcher de remonter en pensée le cours des siècles. Il verra passer les moines blancs devant ces fresques aux tons chauds et ces tombeaux de pierre, se rendant dans les stalles pour y chanter sous l'œil sévère des apôtres et des prophètes sculptés. Les prières montent avec l'encens dans la lumière blanche. Mais soudain un doute se glissera dans l'âme du visiteur. Cette lumière est crue, éblouissante, et d'autant plus désagréable que la fenêtre centrale du chœur est immense. Il était facile d'éviter cet inconvénient : ou dimi-

¹ Ces restaurations furent commencées en 1903. MM. Broillet et Wulffleff architectes, les dirigèrent, sous la haute surveillance d'une commission composée de MM. Max de Diesbach, Max de Techtermann, Mgr Kirsch, M. Romain de Schaller, nommés par le canton de Fribourg, et MM. Zemp et L. Chatelain, nommés par la Confédération qui accordait à cette entreprise un subside du 50 % du coût des travaux.

nuer la fenêtre ou en colorer les verres. Ainsi tout porte à croire, que jadis, ce sanctuaire était orné de vitraux. Mais alors que sont-ils devenus, et quelle en était le sujet ?

Permetts, ami du passé, de satisfaire de mon mieux ta curiosité.

.....
 Oui, l'église d'Hauterive possédait de superbes verrières. Deux textes anciens en font foi.

Le premier, se trouve dans le nécrologe d'Hauterive (1689) : « Mai 15, anno Domini 1327 obiit reverendus Dominus Abbas Petrus de Henneberg dictus Rich (alias Dives) Abbas 21. hic curavit fieri fenestras retro majus altare ¹ ».

Le deuxième se lit dans la liste des documents d'Hauterive, fol. 1, N° 21 : « Petrus Dives de Friburgo 1322 fenestras interioris Chori fieri curavit ² ».

Si nous connaissons le nom de celui qui fit placer ces intéressantes verrières, nous ignorons par contre celui du peintre verrier. Celui-ci habitait probablement une des florissantes villes de la plaine du Rhin ³, car nous retrouvons à Fribourg-en-Brisgau, à Colmar, à Mulhouse et à Strasbourg des vitraux si proches parents des nôtres de par le style et le dessin, que l'on pourrait les attribuer non seulement aux mêmes ateliers, mais au même artiste ⁴.

¹ Traduction : Le 15 mai de l'an de grâce 1327, mourut le révérend seigneur abbé, Pierre Henneberg dit Rich (ou Dives), 21^{me} abbé. Celui-ci fit exécuter les fenêtres (vitraux) derrière le maître-autel.

² Pierre Dives de Fribourg, fit faire, en 1322, les fenêtres de l'intérieur du chœur.

³ Le catalogue des vitraux du Musée de Munich attribue ces verrières à l'école souabe. Il ne sera pas superflu d'ajouter que quelques panneaux de nos vitraux d'Hauterive forment un des plus beaux et des plus précieux ornements du Musée national Bava-
 rois.

⁴ Tel est aussi l'avis du Dr Lehmann, directeur du Musée national à Zurich : *Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz* 1906, I vol. 191(37) « Sie sind darin (Zeichnung u. Realismus) so enge verwandt mit dem sog. Fenster der Schusterzunft und einigen

Nos deux textes anciens ne sont guère précis sur l'emplacement de ces vitraux dans le chœur de l'église et sur leur composition. Il est à présumer que, selon les préceptes cisterciens, la fenêtre centrale renfermait la vie, la Passion et la mort de Jésus, tandis que les fenêtres latérales contenaient les 12 apôtres et les 12 prophètes¹. Et l'on peut se figurer le scintillement de ces verrières formant retable lumineux et liturgique de l'ancien maître-autel : N'y trouvait-on pas, en plus de la vie de Jésus intimement mêlée à celle de la Vierge, les saints protecteurs de l'ordre, les symboles de l'Incarnation, de la Rédemption et de la Résurrection, le chœur des martyrs, roses blanches sur fond sanglant entourant Jésus, figuré par la vigne et les raisins. Car l'Ecclesiaste ne dit-il pas : « Les roses s'épanouissent près des sources vives » ? Et le précieux sang de Notre-Seigneur n'est-il pas la Fontaine de Vie à laquelle les Martyrs ont étanché la soif de leur divin Idéal ?

Cinq siècles s'écoulèrent, pendant lesquels ces verrières ne semblent pas avoir souffert, malgré le pillage de l'abbaye par les Bernois en 1387, et l'incendie de 1578 qui ravagea le couvent et consuma le toit de l'église.

Et nous voilà, en plein XVIII^{me} siècle, si peu respectueux du passé artistique. Combien de nos plus beaux sanctuaires seront alors transformés, abimés, sous prétexte de les éclairer et les embellir². Hauterive n'échappa point à la tyrannie

Darstellungen in den Seitenschiffen des Münsters zu Freiburg-i.-Br., dass man geneigt ist, sie, wenn auch nicht derselben Hand, so doch der gleichen Werkstätte zuzuteilen. »

¹ Le résultat de nos dernières recherches confirmerait cette manière de voir. Il sera publié dans un prochain article : La restauration des vitraux d'Hauterive et les compositions de 1322 et 1775.

² Quelques exemples, pour ne parler que d'églises fribourgeoises : Notre-Dame est transformée de 1785 à 1877 et la nef des Cordeliers reconstruite en 1745. L'église des Augustins est voûtée à neuf et embellie dans la seconde moitié du XVIII^{me} siècle. En 1756-57 le toit et la voûte, la nef et le chœur de l'église du Collège sont

de cette mode néfaste, et l'abbé Constantin de Maillardoz (1742-1754) agrandit les fenêtres, fit piquer les fresques et recouvrir celles-ci, ainsi que l'église entière, d'un plâtre insipide, rehaussé de stucs baroques. Ces « réparations » durèrent des années, et furent poursuivies sous les abbés Emmanuel Thumbé (1754-1761) et Bernard de Lenzbourg (1761-1795) ¹.

Pendant la dernière partie de ces travaux, la verrière de la fenêtre centrale subit, sans doute, de graves dégâts. Un échafaudage s'est-il abattu, détruisant de nombreux panneaux ? Cela paraît fort probable, car pourquoi aurait-on, en 1775, muré le bas de cette fenêtre, et transporté dans celle-ci, pour combler des vides, les apôtres et les prophètes qui ornaient les fenêtres latérales ² ?

Mais comment disposer ces vitraux ? Le problème n'était pas facile à résoudre ; cependant la solution, bien que péchant contre les traditions iconographiques cisterciennes et les préceptes artistiques du XIV^{me} siècle était certes, très agréable à l'œil. Le nouveau maître-autel venait d'être construit. Aussi nos vitraux furent-ils adaptés à la forme de celui-ci : les médaillons de la vie de Jésus étaient cachés par lui, tandis que les apôtres et les prophètes autrefois invisibles de la nef, devenaient l'élément le plus important de cette brillante composition. Ce remaniement se fit sans trop de dommages pour nos vitraux, car on les ajusta, sans les démembrer, panneau par panneau complet, leur transfert étant facilité par le fait que les champs des trois fenêtres du chœur étaient égaux entre eux (54 × 70 cm.

Pauvre verrière, mutilée une fois déjà, tu devais

transformés en style rococo avec des ornements de stuc. (VICTOR BOURGEOIS, *Fribourg et ses monuments*.)

¹ Pour de plus amples détails, voir dans les premiers numéros des *Annales fribourgeoises* « Restauration de l'église et du cloître d'Hauterive », par M. Fréd. Broillet, architecte.

² Ces dernières, probablement en mauvais état, furent alors privées de tout leur remplissage et vitrées d'hexagones blancs.

trois quart de siècle plus tard, connaître et l'exil et l'horreur d'une adaptation autrement cruelle ¹.

Les événements de 1848 sont trop connus pour que je m'y attarde. Et chacun sait que, comme tant d'autres religieux, les cisterciens, frappés par le décret de sécularisation ² avaient dû quitter Hauterive ³, tandis que leur vieux couvent et les trésors qu'il contenait, étaient séquestrés. Ah ! quel bon temps c'était, pour les antiquaires et autres pilleurs d'épaves ; car les gouvernements, toujours à court d'espèces sonnantes, vendaient à bas prix ce qu'ils n'avaient eu que la peine de confisquer ! Comme on pouvait s'y attendre, les vitraux d'Hauterive n'échappèrent pas aux regards avides des mercantis, qui bientôt firent des offres si alléchantes, que le Conseil d'Etat fut sur le point de les agréer. Allait-on livrer, pour un peu d'or, cet inestimable trésor et ces magnifiques verrières iraient-elles orner définitivement quelque musée étranger ? Non, cela ne pouvait pas être : les patriotes veillaient. Et l'on raconte qu'en Grand Conseil Alexandre Daguët, vaillamment appuyé par le Dr Berchtold, obtint de l'assemblée que ces vitraux resteraient dans le canton, et orneraient notre vieille collégiale insigne et exempte ⁴. Car celle-ci était alors bien triste et bien grise. Moins privilégiée que la plupart des églises suisses, elle ne possédait qu'un tout petit vitrail aux armes de Fribourg ⁵. Aussi peut-on s'ima-

¹ Les lignes qui suivent ont été lues à Rue, lors de la course annuelle de la Société d'Histoire, et sous le titre « Le martyr des vitraux d'Hauterive », 1848-1856.

² Décret des 30 et 31 mars 1848.

³ 31 mai 1848, dernière limite. Voir l'arrêté d'exécution N° 2, du 11 avril 1848.

⁴ Voir l'extrait de l'*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, Neue Folge, Band VIII 1861, Spalte 155-156 (obligeamment communiqué par Messieurs Dr F. Burckhardt et Dr Major, du Musée historique de Bâle).

Nous n'avons rien trouvé à ce sujet dans le protocole du Grand Conseil, année 1848.

⁵ Voir convention du 6 mars 1854 § 6.

giner avec quel enthousiasme l'on vota la proposition Daguet et Berchtold qui permettait à peu de frais d'embellir et de réchauffer un peu notre sanctuaire cantonal !

Les vitraux d'Hauterive furent donc arrachés de leur écrin de pierre¹, transportés à Fribourg et entreposés au Lycée, dans une chambre occupée de temps à autres par le curé de St-Jean qui y avait des livres et des collections. C'est là que Kessler sculpteur, plaçant les fragments dans l'ordre qu'ils venaient de quitter² fit un dessin complet de la verrière, tandis que là-bas, la superbe fenêtre qui la contenait jadis était fermée par des planches, en attendant mieux³.

Le Conseil d'Etat chargea M. Weibel, intendant des bâtiments, d'étudier l'idée acceptée par nos députés. Et notre architecte cantonal entra aussitôt en conversation avec les peintres verriers Röttinger et Weiss, de Zurich⁴. Peu de jours après, M. Weiss se présenta à Fribourg ; on lui montra les vitraux d'Hauterive et on lui expliqua ce qu'on comptait en faire. Notre artisan approuva sans doute ces intéressants projets et proposa la réparation de ces anciens fragments, d'abord, pour montrer sa grande habileté, puis, pour pouvoir, expérience faite, soumettre un devis complet de restauration et d'adaptation aux fenêtres de St-Nicolas. M. Weibel se laissa séduire, et lui confia plusieurs panneaux détériorés, dont six médaillons de la vie du Christ, médaillons entourés de feuilles bleues et vertes⁵. Le peintre verrier s'engageait à ne changer, dans les médaillons, que les pièces en mauvais état. Par

¹ Entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 1848.

² Lettre du 21 octobre 1850.

³ Lettres du 5 et 6 juin 1856. Protocole des séances du Conseil d'Etat, 6 juin 1856.

⁴ Déjà, en août 1848, puisque en décembre de la même année, Röttinger renvoyait une partie des fragments qu'on l'avait chargé de restaurer. Lettre de Röttinger, 13 octobre 1851.

⁵ Lettres des 21 octobre 1850 et 13 octobre 1851.

contre, l'encadrement serait renouvelé de deux manières ¹ :

1° On garderait le fond et les feuilles anciennes, mais on ajouterait une bordure, afin que les panneaux puissent être placés dans les fenêtres de St-Nicolas, plus larges que celles d'Hauterive.

2° L'encadrement ancien serait totalement remplacé par des motifs gothiques, neufs, appropriés aux dimensions des fenêtres de la collégiale.

Ainsi fut fait, et le 23 décembre 1848 et le 26 mars 1849 ², les pièces soumises à ces deux genres de manipulation rentrèrent à Fribourg, et furent exposées dans les bureaux de la Direction des Travaux publics, où ils excitèrent l'admiration générale.

Tout portait à croire que le problème des vitraux était définitivement résolu, et que son exécution ne tarderait point. Erreur profonde, car à cette époque, les Fribourgeois avaient déjà le faible de pérorer à perte de vue sur l'emplacement des œuvres d'art, et nos pauvres vitraux étaient distribués, selon les uns, dans les fenêtres du chœur, selon les autres, dans les fenêtres de la nef de St-Nicolas. Chaque camp présentait de sérieux arguments en faveur de sa manière de voir.

Le premier groupe trouvait juste et équitable d'en orner le chœur, qui est la partie la plus auguste du sanctuaire, tandis que leurs adversaires, ayant à leur tête M. Weibel et M. Kessler sculpteurs, répliquaient ³ :

« Quant au placement de ces vitraux au chœur, il y a
« lieu d'observer que les dessins sont trop délicats et à une
« trop petite échelle pour que l'œil ne put les distinguer ;
« au-delà de la grille du chœur l'on ne verrait pour ainsi
« dire pas du tout ceux des fenêtres placées aux faces

¹ Agenda de M. Weibel, annotation en date du 22 mai 1849.

² Lettre de Röttinger à M. Biemann, 13 octobre 1851.

³ Lettre de M. Weibel à la Direction des Travaux publics, 5 février 1849.

« octogones, que lorsqu'on se placerait à droite ou à gauche
« du grillage. Outre ces inconvénients, il est encore à obser-
« ver qu'il faudrait ajouter à chaque carré une large bande
« en verre peint, ce qui occasionnerait de fortes dépenses. »

Et M. Weibel d'envoyer à la Direction des Travaux publics son projet, accompagné de dessins explicatifs.

Si les maquettes ont disparu, nous connaissons assez du plan de l'intendant des bâtiments pour pouvoir en dire quelques mots ¹.

Les vitraux devaient orner les deux premières fenêtres de la nef, celle de droite et celle de gauche, à partir de la grille du chœur. Celle de droite, qui contient actuellement le vitrail du saint Sacrement aurait abrité les 12 apôtres surmontés des flèches gothiques, tandis que le reste des vitraux d'Hauterive, était destiné à la fenêtre de gauche — aujourd'hui décorée par les apôtres de Mehofer.

L'idée était heureuse, du moins pour l'une des fenêtres, mais ne fut pas réalisée, les partisans des vitraux dans le chœur, ayant reçu sans doute, de puissants renforts.

Röttinger dut, par conséquent, présenter un nouveau devis ² et M. Weibel semble depuis lors se désintéresser de tout. Était-il déjà souffrant du mal qui devait l'emporter quelques mois après ? Était-il vexé de ce que son point de vue n'ait pas triomphé, ou bien, ses relations avec la Direction des Travaux publics étaient-elles devenues si peu cordiales qu'il évitait tout sujet ou l'accord n'était pas parfait entre ses supérieurs et lui ³ ? Mystère. Mais ce qui est certain, c'est que, jusqu'à sa mort, l'affaire qui nous intéresse restera stationnaire.

¹ Lettre de Weibel à la Direction des Travaux publics, du 5 février 1849 et celle de Weibel à Röttinger, du 18 avril 1849.

² Devis de Röttinger, 30 août 1850. Celui-ci était de passage à Fribourg.

³ Il n'y a qu'à lire les lettres de l'époque pour se rendre compte que les rapports étaient tendus. Un exemple nous est donné dans

Pendant ce temps, que faisaient nos pauvres vitraux ?

Après leur exposition dans le bureau des Travaux publics, les fragments restaurés vinrent rejoindre leurs frères au Lycée ¹. Mais leur tranquillité fut de courte durée, car on se mit à réparer ce disgracieux bâtiment, et l'on ne trouva rien de mieux que de les loger provisoirement dans la salle de philosophie ².

C'est là que M. Folly, conseiller d'Etat successeur de M. Broye, les retrouva le 20 octobre 1850. Il put dénombrer 48 panneaux complets appuyés contre les murs, une caisse, venant de Zurich, à l'adresse de M. Weibel, et contenant les panneaux restaurés, enfin une dernière caisse remplie des pièces du fenestrage ³. Tout était au complet, heureusement, car on reprochait à M. Weibel « d'avoir pris sous son bonnet l'envoi des vitraux à Zurich » ⁴ et d'avoir eu l'imprudence de les laisser dans un local où chacun pouvait entrer ⁵. Aussi, sur le préavis de M. Folly, le Conseil d'Etat décida, dans sa séance du 21 octobre 1850, d'enfermer tous ces fragments, au galetas du Lycée, dans une chambre, dont la Direction des Travaux publics conserverait la clef ⁶.

la lettre de M. Weibel au Directeur des Travaux publics : 20 octobre 1850.

« Dans le courant de l'été 1849, je reçus une caisse contenant les panneaux restaurés ; je fis transporter cette caisse au bureau des Travaux publics où vous avez, bien sûr, vu les divers panneaux étalés pendant très longtemps. Au printemps passé, on m'apporta cette caisse à mon bureau, disant que le bureau des Travaux publics n'était pas un magasin. »

¹ Lettre des Travaux publics au Conseil d'Etat, 21 octob. 1850.

² Lettre de M. Folly au Conseil d'Etat, 21 octobre 1850.

³ Idem. Mêmes constatations en marge de la lettre de M. Weibel, 20 octobre 1850.

⁴ Lettre de M. Broye, du 16 oct. 1850. Répété dans la lettre du 21 oct. 1850.

⁵ Lettre du Conseil d'Etat à la Direction des Travaux publics, 7 septembre 1850.

⁶ Protocole de la séance du Conseil d'Etat, 21 octobre 1850.

Lettre du Conseil d'Etat à la Direction des Travaux publics du 21 octobre 1850.

Si, à Fribourg, plus personne n'a l'air de se soucier de la destination des vitraux d'Hauterive, Röttinger, toujours sans nouvelles, se charge de la rappeler, et s'adresse à la Direction des Travaux publics¹. Sans grand succès, il faut le croire, puisque, le 1^{er} février 1853, il présente sa requête au Conseil d'Etat².

Trouvant sans doute que cette affaire n'avait que trop traîné déjà, celui-ci décide de demander au Grand Conseil un crédit supplémentaire³, et le nouvel intendant des Bâtiments, M. Hochstättler, successeur de M. Weibel, prend énergiquement la chose en main. Quatre jours après, il avait calculé le coût des travaux accessoires (échafaudages, pierre de taille, maçonnerie), faisait part à Röttinger des décisions du gouvernement, et lui demandait les dessins des trois fenêtres pour les exposer au Grand Conseil⁴. Car il avait été convenu que les fragments d'Hauterive orneraient les deux fenêtres latérales du chœur, tandis qu'une composition de Röttinger, occuperait toute la fenêtre centrale.

Mais le 23 juillet, le peintre verrier n'avait pas envoyé ces esquisses⁵. Il est vrai qu'il était inutile de se presser, puisque le 29 juin, M. Hochstättler lui écrivait : « Ensuite de nos événements politiques, le Conseil d'Etat n'a pas encore trouvé le moment favorable pour présenter cette affaire au Grand Conseil⁶. »

Par contre, l'architecte cantonal déployait une grande activité et tenait Röttinger au courant de ses démarches. Enfin, le Grand Conseil accorda le subside demandé et

¹ Lettre Röttinger à M. Biemann, 30 octobre 1851.

² Lettre de Röttinger au Conseil d'Etat, 1^{er} févr. 1853.

³ Protocole des séances du Conseil d'Etat, 2 février 1853 et lettre du Conseil d'Etat à la Direction des Travaux publics du 2 février 1853.

⁴ Lettre de M. Hochstättler à Röttinger, 6 février 1853.

⁵ Lettre de M. Hochstättler à la Direction des Travaux publics, 23 juillet 1853.

⁶ Lettre de M. Hochstättler à Röttinger, 29 juin 1853.

le 8 mars 1854, le Conseil d'Etat approuvait la convention passée entre l'Intendance des bâtiments et la maison J. Röttinger ¹.

Quelques jours après, ainsi qu'il avait été stipulé, les vitraux sont emballés et expédiés à Zurich par le peintre verrier lui-même ². Puis, plus aucune nouvelle. M. Hochstättler s'inquiète, écrit, écrit encore ³, toujours sans succès. Röttinger ne réagit pas, heureux, je suppose, de rendre aux Fribourgeois la monnaie de leur pièce, en les faisant attendre le plus longtemps possible.

M. Hochstättler ne se découragea pas pour autant, et le 21 novembre, il aiguise sa meilleure plume :

« Je vous ai écrit, lui dit-il, il y a bientôt deux mois pour vous demander à quelle époque vous pensez m'envoyer les fenêtres qui sont terminées pour notre cathédrale ⁴ de St-Nicolas, afin que je puisse faire ordonnancer votre premier acompte de 2000 fr. avant la fin de l'année. N'ayant pas reçu de réponse je suis obligé de revenir à la charge. Je dois vous faire observer que je tiendrais beaucoup de voir ces fenêtres placées pour le jour de Pâques de l'année prochaine, ce qui sera au commencement avril. Veuillez me dire si vous croyez pouvoir finir cet ouvrage pour ce jour là. »

L'effet fut immédiat, et le peintre verrier, dans une lettre que nous ne possédons pas, explique, très probablement, qu'il lui est impossible de terminer son travail pour la date précitée.

L'an de grâce 1855 se passe, et nous arrivons en 1856. Que deviennent nos chers vitraux ? Nettoyés, amputés, allongés ou raccourcis, suivant le cas, noyés dans un rem-

¹ Protocole de la séance du 8 mars ; lettre du Conseil d'Etat à la Direction des Travaux publics, 8 mars 1854.

² Convention § 2.

³ Lettres du 3 juin, de septembre (introuvable), du 3 nov. 1854.

⁴ Cathédrale ?... Comme on le voit, l'actif M. H. était en avance sur son temps.

plissage neuf simili gothique, ils subissent un long martyre dans le but louable de les restaurer.

Et un beau jour de juin, ils vinrent remplacer les hexagones de verre blanc ornant les fenêtres du chœur, et encadrèrent la composition de Röttinger, admirée paraît-il, dans les expositions de l'époque, et qui représentait « saint Nicolas ramenant sur le chemin de la vertu les jeunes filles abandonnées et corrompues ¹ ».

Enfin, le 4 juin, le travail est officiellement reconnu par l'intendant des bâtiments, assisté de M. Meyer, lithographe et Hunerwadel, peintre.

Eblouie, sans doute, par le scintillement de ces trois grandes verrières, la Commission en prisait fort l'ensemble et ne remarqua point l'absence des anciens motifs de remplage, la disparition de deux scènes de la vie du Christ et de deux flèches gothiques, la substitution du St-Pierre, d'un autre apôtre et de deux prophètes, remplacés tous, par de malheureuses créations de Röttinger. Mais forts satisfaits au contraire, ces Messieurs conseillèrent la ratification du travail et le paiement du solde de compte ², avec remerciements. Aussi, le peintre verrier, bon prince, s'offrit-il à vitrer solidement, avec les meilleurs panneaux provenant de St-Nicolas la grande fenêtre d'Hauterive à ce moment fermée encore par des planches ³. Et cela

¹ Rapport du 6 juin 1856 : Cette œuvre a figuré dans les expositions des Beaux-Arts, à Zurich et à Bâle, où elle a fait l'admiration des connaisseurs.

Voir pour le titre de cette composition, la convention du 6 mars 1854, le rapport du 5 juin 1856 et la lettre de la Direction des Travaux publics au Conseil d'Etat, du 6 juin 1856.

² Le prix convenu était de 6560 fr.

Le premier versement de	730 fr.	fut effectué en	1850.
Le 2 ^{me}	»	»	2000 » » » 1854.
Le 3 ^{me}	»	»	2000 » » » 1855.
Le solde de compte soit	1830 » »	»	1856.

Total 6560 fr.

Voir convention, § 7.

³ Voir lettres des 5 et 6 juin 1856.

pour la somme plus que modeste de 300 fr.¹ Un geste aussi large ne manqua pas de faire une profonde impression, et le Conseil d'Etat, dans sa séance du 6 juin, ratifiait le tout.

Quinze jours plus tard, Hauterive était paré des vieux restes de St-Nicolas, tandis que dans le chœur de notre collégiale, les vitraux d'Hauterive, défigurés, enlaidis scintillaient, malgré tout².

¹ Voir lettre de l'intendant des bâtiments à la Direction des Travaux publics, du 5 juin 1856. On y lit à ce sujet :

« M. Röttinger se chargerait, pour la somme de 300 fr. de vitrer cette fenêtre (celle d'Hauterive) avec les meilleurs panneaux provenant des fenêtres de St-Nicolas remplacés par les vitraux d'Hauterive.

« Je trouve ce prix très modique, car l'hiver dernier, j'ai fait faire un devis pour fermer ces fenêtres, par les verriers Grauser et Mathey qui demandent 600 et 680 fr. Le maître-serrurier Scherrer, à Bulle, demandait 1100 fr. pour vitrer ces fenêtres avec des panneaux en verre uni, enchassés dans des grilles en fer. Je propose conséquemment de lui adjuger cet ouvrage qui sera terminé en 15 jours dès aujourd'hui. »

² Malgré la mélancolie de ces dernières lignes, que le lecteur se réjouisse : Sous peu, nos malheureux vitraux retrouveront le chemin d'Hauterive et leur vrai visage, celui de 1322.
